

## Etude de cas

# Terrils 125 St Marie

Arrondissement : Douai

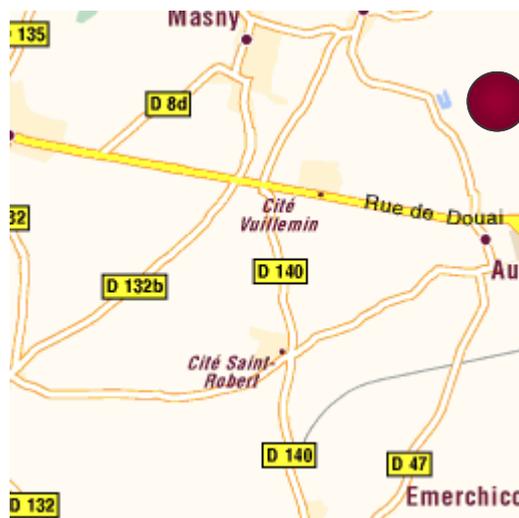
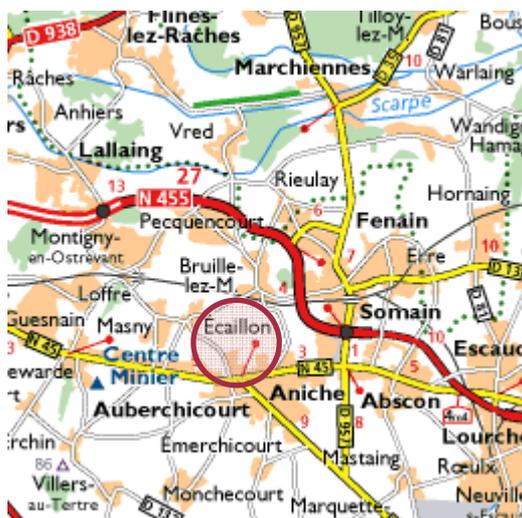
Commune : Auberchicourt

EPCI : Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent

Maîtrise d'ouvrage : EPF

Type opération : Volet régional—Mesure 1-2

### Localisation du site



Le terril occupe l'extrémité Nord de la ville d'Auberchicourt. Le site constitue une plate forme surélevée prolongeant les franges septentrionales du plateau crayeux de l'Ostrevent. Il s'ouvre à l'ouest sur les prairies bocagères du Vallon d'Ecaillon qui se rattache au Nord à la vaste ZNIEFF des zones humides du Val de Scarpe. A l'extrémité de ce cordon écologique, le terril 125 est lui même classé en ZNIEFF comme espace de refuge de plusieurs espèces végétales et animales protégées.

## *Eléments descriptifs*

### Les éléments de contexte

Le site est constitué de deux terrils pour une surface totale de 69 hectares. Les dépôts miniers ont été divers : schistes, grès, mixtes charbonneux...provenant de plusieurs puits.

Le terril 125 « Sainte Marie » présentait un intérêt écologique. Inscrit au schéma régional de protection des milieux et paysages naturels, le site a bénéficié d'une requalification dans un objectif de préservation écologique. Les études menées sur le site tendent à privilégier l'hypothèse selon laquelle le terril a été constitué sur un ancien marais.

Le terril a eu plusieurs propriétaires successifs, la commune puis le Conseil Général depuis 1996.

### Les caractéristiques du projet

<i>Les caractéristiques du projet</i>				
Phase	Origine du site	Projet de R.U.	Propriétaire du site	Gestionnaire du site
2 phases	Industrielle mine (terrils)	aucun	Commune d'Auberchicourt	Conservatoire des sites naturels

<i>Les aspects financiers</i>				
Montant des interventions	Financement FEDER	Financement Etat	Financement MO	Financement Région
413 439 euros	63 439 euros (15%)	200 000 euros (48%)	-	150 000 euros (36%)

#### Eléments descriptifs relatifs à la requalification

Maître d'œuvre : A. Depret, paysagiste.

Superficie d'espace requalifié : 110 000 m<sup>2</sup>

Volume de terrassement (EPF) : 103 000 m<sup>3</sup>

Surface nivelée (EPF) : 250 000m<sup>2</sup>

Surface enherbée (EPF) : 30 000m<sup>2</sup>

La requalification du terril avait pour objectif principal de préserver la biodiversité existante et de favoriser son développement d'une part et de permettre l'accessibilité du site d'autre part. Pour cela les travaux ont permis :

- Un aménagement qui permet de mieux accueillir le public et gérer les flux sur le site avec la séparation entre une zone ouverte au public d'une part et une zone protégée d'autre part.
- Des travaux permettant d'optimiser la configuration du site d'un point de vue écologique (création de mare et amélioration des zones humides).

#### Le déroulement du projet

En amont du projet un inventaire a permis de recenser la faune et la flore et d'évaluer la qualité du site.

Le dossier de demande de subvention de la seconde phase a été déposé en juillet 2005 et les travaux ont démarré en fin d'année. Le projet d'aménagement a été élaboré en partenariat entre les différents acteurs : l'EPF, le maître d'œuvre, le conservatoire des sites naturels, le Conseil Général du Nord, la DIREN, la commune...

## *Regard croisés des acteurs sur le projet*

### **Le bilan de l'opération**

#### Les points forts du projet

Le partenariat actif dès l'origine du projet et le suivi du chantier (avec l'intervention du Groupe Ornithologique du Nord Pas de Calais) a permis l'élaboration d'un projet partagé. Le partenariat entre la commune, le Conseil Général du Nord et le Conservatoire des Sites Naturels reste actif dans la gestion du site.

#### Les points de vigilance du projet

La gestion du site est rendue difficile par les incivilités répétées de personnes qui viennent sur le site sans respecter les réglementations. En particulier, la présence d'engins motorisés, normalement interdits, fragilise les sols qui se déstructurent. Le site étant encore accessible aux camions de la société qui exploite le terri, la voie d'accès réservée est empruntée également par ces engins.

#### La pertinence du projet

Le terri présente une topographie originale très mouvementée résultant des différents remaniements (exploitations, aménagements...) et abrite de nombreux milieux naturels. Les inventaires effectués sur le site ont permis de repérer des espèces vulnérables ou protégées. On trouve sur ce seul site un cinquième de la flore régionale dont des espèces se développant sur des zones en cours de colonisation et qui auraient disparu sans réhabilitation et gestion avec le développement naturel de la végétation et des espèces invasives.



### **La vocation et la gestion du site**

Le terri Sainte Marie est dit « remanié » c'est-à-dire qu'il était à l'origine de forme classique mais son allure générale a été modifiée.

Aujourd'hui le site se décompose en plusieurs secteurs :

- La zone humide protégée
- La zone d'accueil du public
- La zone exploitée par la société Tercharnord (droits d'exploitation jusqu'à 2010)

La gestion, prise en charge par la commune en partenariat avec le conservatoire des milieux et paysages naturels du Nord Pas de Calais, consiste à :

- Réaliser le suivi de l'évolution de la biodiversité sur le site (recensements, inventaires, suivi)
- Entretien des installations et des espaces
- Veiller au respect du bon usage du site

Le site est qualifié de « sanctuaire » pour le territoire. En effet, il ne s'agit pas seulement d'un espace de détente mais aussi d'un espace naturel riche. La gestion vise une intervention minimum sur le site avec notamment l'aide des lapins dont la présence dispense du fauchage.

### **Les effets pour le territoire**

Les travaux de requalification qui ont permis l'accessibilité du site ont favorisé la valorisation d'un espace paysager de promenade et de détente pour les habitants du territoire.

L'ancien cavalier HBNPC qui débouche sur le site devrait devenir à terme l'un des maillons d'une grande boucle de randonnée.

## *Etat des lieux et perspectives*

### La situation actuelle du site

Les effets de la requalification du site sont encore difficiles à mesurer puisque le recul n'est pas suffisant. D'autre part, une partie du site (située en bordure de la zone humide) est encore en exploitation, le site n'est donc pas encore complètement réhabilité et des engins circulent pour l'exploitation sur le site.

Néanmoins, une augmentation de la population animale et végétale semble se dessiner au regard des inventaires qui sont actuellement menés. En effet, les travaux ont permis de multiplier les espaces de nidification et d'augmenter la surface de zone humide.



Photos :

- ci-dessus la zone humide
- ci-contre la zone en exploitation

La requalification et la gestion du site au titre des Espaces Naturels Sensibles » permet d'impulser une transformation de l'image du terril pour les habitants. Les terrils étaient et sont encore généralement associés à l'idée d'une « grande décharge » sale et polluée. Aujourd'hui encore, sur certaines parties du site, des décharges sauvages existent alors que le site d'Auberchicourt est aujourd'hui un espace naturel riche et rare sur le bassin minier.

### Les projets et perspectives

Une dernière phase de requalification du terril est envisagée sur la partie actuellement exploitée de manière à reconstituer l'unité du site et développer les habitats naturels.



#### les sources

Madame Julie Jorant, Conservatoire des sites Naturels du Nord Pas de Calais.

Monsieur Bernard Dvorecki, Chargé d'opérations, EPF.

Consultation du dossier de demande de subvention (DDE 59) et base PRESAGE.

Visite du site.